

Cultivons la Solidarité



BRETAGNE

« Petit coup de gueule »

Michel MOUILLE—SP 29

En début d'année, nous dénonçons un modèle économique fonctionnant comme un rouleau compresseur qui écrase et exclut de plus en plus de paysans, ainsi que les pratiques scandaleuses mises en place par les créanciers (banques, coopératives, centres comptables, assurances...). Nous nous étions engagés à élaborer une « charte de bonnes pratiques » pour l'accompagnement des agriculteurs en difficulté afin que ces derniers puissent :

- * Se poser et se projeter dans un avenir plus serein.
- * Retrouver l'autonomie nécessaire à la maîtrise de leur redressement et des décisions qu'ils auront à prendre.
- * Maîtriser le « fonctionnement normal » de l'exploitation pendant la recherche de solutions.
- * Mettre un terme à l'ensemble des surcoûts généralisés par cette situation.

Cette charte a été rédigée et proposée à nos différents partenaires.

Une rencontre entre les différents acteurs du monde agricole (créanciers, syndicats, associations etc...) doit avoir lieu prochainement afin de discuter et éventuellement de l'adopter. Nous aurons à nous positionner et ne rien céder sur l'essentiel. Il est probable qu'un certain nombre de créanciers seront réticents à la mise en place de cette charte pour l'accompagnement des agriculteurs en difficulté... Nous devons les rencontrer et les convaincre qu'on ne peut continuer à harceler et « taper » sur le dos des plus faibles...

A nous de nous donner les moyens pour que cesse cette double peine.

En France, actuellement, 9 millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté...dont beaucoup de paysans(nes) actifs ou retraités. Le gouvernement nous propose une énième réforme des retraites. On nous annonce que le minimum vieillesse sera porté à 900€/mois autour des années 2020...c'est une excellente chose que d'augmenter les minimas sociaux pour des personnes n'ayant pas pu cotiser suffisamment dans leur carrière...

Quid des retraites agricoles, de cet « oubli » qui traîne comme un tabou que personne n'ose aborder et qui perdure ?

Comment peut-on à notre époque se permettre « d'offrir » à des hommes et des femmes, qui ont travaillé durement et cotisé toute leur vie, des pensions de misère se situant trop souvent aux alentours de 400 à 700€/mois ?

Qui va enfin dénoncer ce scandale et agir afin de transformer ces pensions de « misère » en retraites dignes de ce nom ? Quels syndicats, quels élus, quel gouvernement ?

Octobre 2017

N° 57

Dans ce numéro :

Edito : P 1
Petit coup de gueule
Michel MOUILLE

Pages centrales
Un parcours de Combattante, avec Solidarité Paysans. P 2
Philippe JOUANNEAU

Consommation d'alcool : formation pour mieux comprendre. P 3
Valérie VIDEAU

Dernière page P 4

Journée festive de Solidarité Paysans 35:
Forte participation.
Josiane MONNIER

Habitat: Fondation Abbé Pierre aide d'urgence
Rolande HAMON

Un coup de main pour les adhérents de Solidarité Paysans.
Elisabeth CHAMBRY

Solidarité Paysans de Bretagne
17 Rue de Brest
35000 Rennes
Téléphone : 02 23 30 46 91

Collège Côtes d'Armor
93, bd Édouard Prigent
22000 Saint-Brieuc
Téléphone : 02 96 78 07 21

Bureau de Rostrenen
32 rue Marcel Sanguy
22110 Rostrenen
Téléphone:02 96 24 58 49

Collège Morbihan
ZA de Keravel
56390 LOCQUeltas
Téléphone : 02 97 67 51 33

Collège Ile et Vilaine
17, Rue de Brest
35000 Rennes
Téléphone : 02 99 50 70 65

Collège du Finistère
Hôtel-Pépinière d'Entreprises
4, zone de LUMUNOC'H
29510 BRIEC
Téléphone: 02 29 20 08 09

Directeur de Publication :
Gérard FIQUET
ISSN: 1632-6660
<http://www.solidaritepaysans.org>

Témoignage écrit et présenté par Sylvie (SP35) à la journée festive 2017 d'Ille et Vilaine à Bain de Bretagne :



Suite au décès brutal de mon mari en août 2010, je me suis rapprochée de Solidarité Paysans début octobre 2010 sur le conseil de l'assistante sociale de la MSA.

J'avais 2 enfants à charge, scolarisés. Je n'avais jamais entendu parler de l'association auparavant. Dans la situation où je me retrouvais brutalement seule, tout accompagnement était le bienvenu. Mais pas n'importe lequel.

Malgré la souffrance du deuil j'ai toujours su garder le cap. (Une force d'esprit m'a per-



mis de tenir). Dans cette période j'ai recensé beaucoup d'infos qui venaient de partout et de nulle part. J'ai dû faire un tri le plus efficacement possible, dans le domaine financier en particulier, à notre avantage afin de pérenniser notre situation.

Au décès de mon mari l'exploitation était déjà en transition : mon mari s'était installé en naisseur porcs, mais malheureusement dans une période difficile où le cours du porc était catastrophique. Il a décidé lui-même de mettre fin à l'activité tout en continuant d'exploiter les terres qu'il avait achetées en donation-partage à ses parents, et avait repris une activité salariée.

En ce qui me concerne j'ai toujours travaillé à l'extérieur et n'ai jamais pris part aux activités agricoles de mon mari. Donc forcément c'était un peu du « chinois » pour moi, en particulier tous les sigles techniques et administratifs agricoles.

Lors de notre première rencontre avec Sté-

phanie de l'association j'ai détecté immédiatement le professionnalisme et le support technique que je recherchais. Exemples : pour la DDTM, l'avenir des DPU et leur versement suite au blocage du compte professionnel à la date du décès, le remboursement et les assurances des prêts à la banque, mon statut et l'avenir de l'exploitation.

Dans ma tête c'était clair, je voulais exploiter les terres afin de conserver tous mes droits et ceux de mes enfants. L'association a compris ma demande, en effet, ce n'était pas mon gagne-pain et ne le sera jamais, mais plutôt un capital à préserver pour mes enfants.

Ensemble on a commencé les démarches : les dossiers DPU et MSA à mettre dans un premier temps en indivision; trouver une banque avec peu de frais de tenue de compte en adéquation avec notre structure « peu d'opérations », de même, pour le service comptable, indispensable pour le juge des tutelles (un enfant mineur).

Après des dialogues musclés mais constructifs avec la DDTM j'ai obtenu le droit d'exploiter en mon nom. La négociation avec la MSA a été plus difficile. Nous avons également fini par trouver un accord. Mon fils aîné était volontaire pour se charger de la partie technique sur l'exploitation et moi de la partie gestion tout en conservant nos propres activités.

Aujourd'hui, le plus jeune de mes fils, qui a bien grandi et suivi une formation en foresterie, a le projet de boiser les terres. Le projet est au stade de la réflexion, à suivre...

J'en profite pour remercier chaleureusement Stéphanie salariée de l'association et les bénévoles pour l'humanité qu'ils m'ont apportée. Sans le savoir ils ont contribué à ma thérapie. Un Grand Merci. Cette chaleur humaine, je ne l'ai trouvée nulle part ailleurs, dans ces moments difficiles, surtout pas auprès des divers organismes, en particulier celui dont l'abréviation reste explicite... Je suis moi-même devenue bénévole à l'association ».

L'alcool est présent dans notre société, en vente libre quoique réglementée, il fait partie de notre terroir, de notre culture, Si nous levons facilement notre verre, pour fêter un diplôme, un mariage, une naissance etc..., c'est que l'alcool est souvent synonyme de convivialité, de plaisir : il modifie nos comportements.

En effet, le produit alcool est avant tout une molécule qui agit sur le cerveau. Son action impacte les sensations en général, les mouvements, la vision, la réflexion, la perception de la douleur physique et psychique.

Comme nous le constatons, les effets psycho-actifs de l'alcool sont puissants, ainsi, son usage répété, crée-t-il des dommages neurologiques qui s'étendent de la perte de mémoire au risque de dépendance, de dépression jusqu'aux troubles mentaux. Sur la santé des organes, à long terme, il provoque hypertension, cancer, cirrhose, baisse de la libido et de la fertilité etc... Il provoque des malformations irréversibles chez le fœtus.

Le risque majeur de l'alcool est de développer la tolérance au produit, par un processus d'adaptation de l'organisme qui diminue les effets de l'alcool et incite le consommateur à augmenter les doses pour éprouver les mêmes sensations. L'usage de l'alcool devient, alors une conduite addictive,

La dépendance a pris son temps...il aura fallu des mois parfois plus ... cet alcool qui semblait être un allié pour affronter le quotidien, qui semblait donner de la force, du courage ou faire oublier les soucis fait payer son tribut : une forme de mal être s'installe.

Il ne s'agit plus d'un usage récréatif : le besoin de consommer plus souvent, de manière régulière pour obtenir les mêmes effets ou éviter les symptômes de manque, est bien là. Il devient, alors difficile de faire face aux obligations professionnelles et familiales. L'alcool prend de plus en plus de temps et occasionne

des conduites dangereuses, des problèmes judiciaires, des tensions avec les proches (famille, collègues, voisins...) et, l'usage de l'alcool continu. Le consommateur tourne en rond : plus il a de soucis, plus il boit... et plus il boit, plus il a de soucis... c'est sans fin...

Vient, parfois, l'envie de réduire ou d'arrêter. Le consommateur se sent alors, capable et prêt à changer, il en a la motivation. Il existe de nombreux organismes compétents pour accompagner les usagers et leur entourage vers ce changement.

Nous étions 16 salariés et bénévoles de Solidarité Paysans, les 14 septembre et 12 octobre, en formation alcoologie à Loudéac, le stage était animé par Marie-Renée Boisramé de l'ANPAA 22 (Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie). L'échange a été fructueux car nous savons tous, que les situations de grande détresse favorisent, parfois, l'usage d'alcool.

En grande vulnérabilité, le monde paysan compte, comme dans la société dans son ensemble, des hommes et des femmes qui pour « tenir le coup », « se vider la tête du poids des soucis » entrent dans ce cercle sans fin. L'alcool permet d'oublier son désespoir, la honte, le poids du regard des autres... l'espace d'un instant. Seulement une fois ses effets dissipés, tout est là, rien n'a été réglé...Le bien-être est de courte durée.

A Solidarité Paysans, nous nous sommes trouvés des valeurs communes avec ces centres d'accompagnement : l'écoute centrée sur la personne, l'absence de jugement, l'acceptation du discours et le respect. Cette information nous aura permis de prendre le recul suffisant afin de comprendre que si la question du trouble du comportement face à l'usage de l'alcool est grave, il est sans doute nécessaire d'avoir aussi confiance en l'efficacité personnelle et les ressources de chaque individu.

Pour se faire aider:

- ANPAA: Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie. Il existe un comité dans chaque département breton : <http://www.anpaa-bretagne.fr/>
- CSAPA : Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie. Il existe plusieurs centres dans chaque département. <http://annuaire.action-sociale.org/etablissements/readaptation-sociale/centre-de-soins-accompagnement-prevention-addictologie-197/rgn-bretagne.html>

Journée festive de Solidarité Paysans 35: Forte participation. Josiane MONNIER— SP 35

Chaque année, Solidarité Paysans 35 organise une journée festive. Cette année, 70 bénévoles, personnes accompagnées et salariées se sont retrouvés à Bain de Bretagne chez Josiane Monnier et René Pouëssel. C'est un moment fort pour l'association, un moment privilégié pour échanger.

L'animateur du collège 35, Marcel Vasnier a présenté l'association : « Solidarité Paysans accompagne les paysans en difficultés à leur demande, cet accompagnement est fait en binôme avec une salariée et un bénévole de l'association: en 2017 nous avons répondu à 67 appels dont 43 nouveaux.

Notre rôle est d'établir un diagnostic de la situation et de réfléchir avec le paysan pour trouver une solution qui permet de donner un avenir. »

Il a tenu à remercier les différents partenaires de l'association comme Les Compagnons Bâtisseurs, la fondation Abbé Pierre pour l'amélioration de l'habitat, la MSA et les différentes collectivités territoriales, région, département et communes.

Une personne accompagnée en 2010 a donné son témoignage sur l'aide apportée par Solidarité Paysans, son parcours, ses difficultés et la joie d'avoir pu redémarrer une activité professionnelle et préserver le patrimoine de sa famille.

Le maire de Bain de Bretagne, monsieur Yves Thébaud, est venu saluer les participants et apporter son soutien à Solidarité Paysans. Il a tenu à souligner l'importance du travail de l'association : recréer du lien social, accompagner les familles dans leurs difficultés.

La journée a continué autour d'une bonne choucroute dans la bonne humeur.

Habitat: Fondation Abbé Pierre aide d'urgence
Rolande HAMON—SP 22

Notre association Solidarité Paysans de Bretagne, la Fondation Abbé Pierre luttent ensemble depuis 2014 contre le « Mal Logement » en milieu rural.

La Fondation a également la particularité de mettre en place ses propres actions et d'apporter son soutien financier aux acteurs associatifs engagés dans la lutte contre l'exclusion (notamment l'exclusion liée au logement).

Le 5 octobre 2017, une convention a été signée pour une enveloppe supplémentaire de 4000 euros pour des interventions d'urgence; les bénévoles et les salariés qui accompagnent les agriculteurs pour des problèmes économiques sont souvent confrontés à des situations d'urgence liées au logement: (coupure

d'eau ou d'électricité, toit endommagé, impayé d'une facture etc ...) qui occasionnent des difficultés supplémentaires pour les familles déjà très éprouvées par la situation économique.

Cette aide d'urgence d'un montant de 350 à 400 euros par famille, est un complément aux aides déjà sollicitées auprès d'autres dispositifs (MSA, CCAS). Des critères d'attribution des aides ont été définis avec la fondation Abbé Pierre et nous devons nous conformer à ces critères.

La demande est présentée par la salariée de Solidarité Paysans en charge du suivi et doit être signée par la famille.

Cette aide pourra être reconduite par La Fondation Abbé Pierre selon les besoins.

Un coup de main pour les adhérents de Solidarité Paysans
Elisabeth CHAMBRY

Depuis le 23 octobre nous avons accueilli Philomène Langlo, dans le cadre d'une mission de service civique. Philomène termine ses études agricoles et souhaite avoir une expérience auprès des agriculteurs. Dans le cadre de sa mission elle va pouvoir être au plus près des agriculteurs adhérents de l'association. Aider les agriculteurs accompagnés

dans les démarches quotidiennes et les bénévoles dans l'organisation des rencontres sont les deux axes principaux de sa mission. Elle sera présente au bureau de Saint Briec jusqu'au mois de juin. Ce temps de mission lui permettra d'affiner son projet professionnel à venir. Merci à tous de l'accueil que vous pourrez lui faire lorsqu'elle sera amenée à vous contacter.